

FRANCE SILVER ECO

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

France Silver Eco
27, rue du Professeur Delvalle
06000 Nice

Aux Membres de l'Association,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'association **France Silver Eco** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'association a enregistré une perte nette de -229 K€ portant les fonds propres associatifs négatifs à -580 K€.

Le prévisionnel d'activité 2019, qui nous a été communiqué, prend en compte des produits, qui demeurent incertains à ce jour, à savoir :

- Une subvention pour un montant de 30 K€
- Des autres financements publics à hauteur de 67 K€

La non réalité de ces produits conduirait à une perte pour 2019 de -44 K€.

Au 31 décembre 2018, l'association a une dette vis-à-vis de la DGE de 585 K€, exigible selon l'échéancier suivant, conformément à l'accord obtenu le 16 juillet 2018 :

- 150 K€ en 2019
- 150 K€ en 2020
- 285 K€ en 2021

Le plan de trésorerie 2019/2020 de l'association, qui nous a été communiqué, ne prend pas en compte les remboursements au titre des années 2019 et de 2020 à effectuer conformément à cet échéancier.

La prise en compte du remboursement dû de 150 K€ au titre de l'année 2019 dans le plan de trésorerie 2019/2020 conduirait à une position de trésorerie négative.

S&W Associés
65, rue la Boétie, 75008 Paris
Tel : +33(0)1 45 01 20 24

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 500 000 euros. RCS Paris 414 818 930
Numéro de TVA intracommunautaire FR 55 414 818 930 - Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Parisienne -
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.



Il en résulterait une incertitude sur le principe de continuité d'exploitation retenu pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2018, dans la mesure où l'association ne pourrait en conséquence être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulerons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

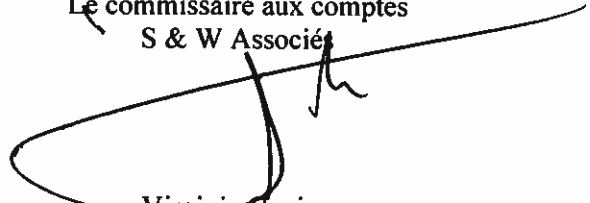
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 17 septembre 2019

Le commissaire aux comptes
S & W Associés



Virginie Coniau

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 316	15 445	1 871	3 488	1 617	46.35
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	875		875	875		
	Total I	18 191	15 445	2 746	4 363	1 617	37.06
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 273		1 273	599	674	112.47
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	30 141		30 141	7 980	22 161	277.71
	Autres créances	25 658		25 658	34 098	8 440	24.75
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	139 365		139 365	378 555	239 190	63.19
	Charges constatées d'avance (3)	1 248		1 248	6 264	5 015	80.07
	Total III	197 685		197 685	427 496	229 811	53.76
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		215 876	15 445	200 431	431 859	231 428	53.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	351 337	183 182	168 155	91.80
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	229 151	168 155	60 996	36.27
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	655	1 221	566	46.35
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	579 833	350 116	229 717	65.61
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	105 702	95 702	10 000	10.45
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	105 702	95 702	10 000	10.45
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	37	50	13	26.96
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 772	32 005	767	2.40
	Dettes fiscales et sociales	641 704	652 718	11 014	1.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	50		50	
Comptes de Régularisation	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		1 500	1 500	100.00
	Total IV	674 562	686 273	11 711	1.71
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	200 431	431 859	231 428	53.59

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

674 562 684 773

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	2 431	12 561	10 130	80.65
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	30 000	179 639	149 639	83.30
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 734	31 041	21 307	68.64
Collectes				
Cotisations	265 434	246 242	19 192	7.79
Autres produits	53	75	22	28.81
Total I	307 652	469 557	161 905	34.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	144 148	197 894	53 746	27.16
Impôts, taxes et versements assimilés	4 240	4 845	605	12.48
Salaires et traitements	273 142	314 147	41 004	13.05
Charges sociales	107 180	120 820	13 640	11.29
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 617	1 595	22	1.36
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	384	27 145	26 761	98.58
Total II	530 712	666 445	135 734	20.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	223 060	196 888	26 172	13.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 145		2 202		56	2.56
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 145		2 202		56	2.56
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	2 145		2 202		56	2.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	220 914		194 686		26 228	13.47
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 820		39 275		37 455	95.37
Produits exceptionnels sur opérations en capital	566		153 268		152 702	99.63
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	2 386		192 543		190 157	98.76
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	623		9 797		9 175	93.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			152 012		152 012	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	10 000		4 202		5 798	137.96
Total VIII	10 623		166 012		155 389	93.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 237		26 531		34 768	131.05
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	312 183		664 302		352 119	53.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	541 334		832 457		291 123	34.97
Solde intermédiaire	229 151		168 155		60 996	36.27
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	229 151		168 155		60 996	36.27

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature		30 474		33 469	2 995	8.95
Dons en nature						
TOTAL		30 474		33 469	2 995	8.95
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services		30 474		33 469	2 995	8.95
Personnel bénévole						
Prestations						
TOTAL		30 474		33 469	2 995	8.95

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12
Informations générales complémentaires	12
Informations complémentaires (CICE)	13
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	14
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Tableau de variation des fonds associatifs	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des créances et des dettes	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
Subventions d'équipement	17
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	18
Ventilation de l'effectif moyen	18
Valorisation des contributions volontaires	18
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	19
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

SUIVI DES SUBVENTIONS

ETAT DGE (ex DGCIS) :

Objet : Mise en place du Centre (France Silver Eco ex Cnr Santé)

Convention : signée le 14/12/2009 et 6 avenants dont le dernier suite au courrier des ministres en date du 18/07/2016.

Durée : initiale de 36 mois prorogée par avenants jusqu'au 31/12/2017.

Montant conventionné : 4 049 150 € (dont 280 000 € dédié à l'investissement). La totalité de l'aide prévue avait été conventionnée sur un projet total de 8 615 500 €.

Montants encaissés : 2 969 589 € (dont une avance en 2010 de 809 830 €).

Montant de la subvention totale utilisée :

2 235 696 € (dont 19 236 € au titre de l'investissement).

POINT SUR L'AVANCE DGE :

Nous vous rappelons que les comptes comprennent une avance de 809 830 euros consentie par le financeur en début de conventionnement.

Par avenant n°6 du 07/09/2018, l'Etat a accordé l'échelonnement de remboursement suivant :

150 000 euros en 2017 (régulé le 11/09/2017),

75 000 euros en 2018 (dont échancier de 10 versements de 7 500 euros de 11/2018 à 08/2019 suite à accord de délai de paiement du 08/11/2018 par la Direction Générale des Finances Publiques - soit 2 échéances de 7 500 euros réglées sur 2018),

150 000 euros en 2019,

150 000 euros en 2020,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

284 830 euros en 2021.

Par ailleurs, l'avenant n°5 du 18 novembre 2015 précise que la DGE se réserve le droit de déduire les sommes indiquées dans l'échéancier de remboursement de l'avance au moment de toute demande de versement intermédiaire ou du solde des aides.

Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

Objet : Soutien au projet de développement et à l'animation de la filière Silver économie.

Convention : pluriannuelle signée le 28/07/2017 et avenant n°1 du 15/11/2018.

Durée : Exercice 2018.

Montant conventionné : 30 000 €.

Montants encaissés : 30 000 €

Modalités d'étalements du produit de la subvention : en totalité en produit sur l'exercice 2018 ;

Montant de la subvention constatée en produit sur l'exercice 2018 : 30 000 €.

Solde prévisionnel de subvention à constater aux résultats des prochains exercices : Aucun. Mais la convention prévoit une contribution prévisionnelle de 30 000 € chaque année de 2017 à 2019 ; montant qui peut être réajusté en fonction de l'évolution des crédits votés en Loi de Finance Initiale.

CONTINUITE D'EXPLOITATION

Nous vous rappelons que les comptes 2018 sont établis dans le principe de continuité d'exploitation de l'Association. Toutefois, le déficit de l'exercice (- 229K€) et le niveau négatif des fonds associatifs (- 580K€) amènent à une extrême prudence sur ce point et l'urgence pour l'association de reconstituer ces fonds à court terme.

RAPPEL REGIME FISCAL :

L'association est soumise pour la totalité de ces activités aux impôts commerciaux (TVA, Impôt sur les Sociétés et CET).

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 553 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 553 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 553
Total	2 553

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 031		
TOTAL	18 031		
Prêts, autres immobilisations financières	875		
TOTAL	875		
TOTAL GENERAL	18 906		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		715	17 316	17 316
TOTAL		715	17 316	17 316
Prêts, autres immobilisations financières			875	875
TOTAL			875	875
TOTAL GENERAL		715	18 191	18 191

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 543	1 617	715	15 445
TOTAL	14 543	1 617	715	15 445
TOTAL GENERAL	14 543	1 617	715	15 445

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 617				
TOTAL	1 617				
TOTAL GENERAL	1 617				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	183 182		168 155	0	351 337
RESULTAT DE L'EXERCICE	168 155	168 155		229 151	229 151
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	1 221			566	655
Provisions réglementées					
TOTAL I	350 116	168 155	168 155	229 717	579 833

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	24 202	10 000			34 202
Autres provisions pour risques et charges	71 500				71 500
TOTAL	95 702	10 000			105 702
TOTAL GENERAL	95 702	10 000			105 702
Dont dotations et reprises exceptionnelles		10 000			

Une provision complémentaire a été comptabilisée par prudence suite au litige prudhommal de 2016 toujours en cours.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	875		875
Autres créances clients	30 141	30 141	
Impôts sur les bénéfices	2 553	2 553	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 840	7 840	
Débiteurs divers	15 265	15 265	
Charges constatées d'avance	1 248	1 248	
TOTAL	57 922	57 047	875

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	37	37		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 772	32 772		
Personnel et comptes rattachés	27 257	27 257		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 863	33 863		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 015	5 015		
Autres impôts taxes et assimilés	575 568	575 568		
Autres dettes	50	50		
TOTAL	674 562	674 562		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 200
Total	4 200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 188
Dettes fiscales et sociales	14 035
Total	30 260

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 248
Total	1 248

Subventions d'équipement**Subvention DGE (ex DGCIS) :**

L'aide à l'investissement de 280 000 € sur les 4 049 150 € octroyée est affectée en capitaux propres de l'association en poste « Subvention d'investissement ». La convention a pris fin au 31/12/2017. La subvention est ajustée dans les comptes en fonction des investissements réalisés. Soit une aide de 19 236 € pour un montant investi de 54 961 €.

Le produit de cette subvention d'équipement est rapporté aux résultats de l'association au rythme des amortissements pratiqués sur les biens subventionnés. Soit une reprise au résultat pour l'exercice 2018 d'un montant total de 566 € correspond à 35 % des dotations aux amortissements de l'exercice 2018 sur les investissements éligibles.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunération des dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés du France SILVER ECO ont perçu en 2018 une rémunération globale brute de 224 K€, dont 0 € d'avantages en nature.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	2
Total	5

Valorisation des contributions volontaires

Il convient de souligner les mises à disposition aux titre des contributions volontaires suivantes :

* Par la Ville de Nice de locaux à usage de bureau sis 27 Rue du Professeur Delvalle (06000) ; contribution volontaire valorisée à un montant annuel de 5 373 €.

* Par les temps passés par les différents intervenants membres administrateurs contribution volontaire valorisée à un montant annuel de 25 101 €.

Cette mise à disposition de locaux équipés et ces temps passés sont portés dans le tableau financier "Evaluation des contributions volontaires" des présents comptes annuels pour un montant total de 30 474 € (contre un montant pour rappel, sur l'exercice 2017 de 33 469 €).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
ANRT CIFRE	9 333
REFACT PRESTATION	401
Total	9 734